

Principes directeurs de l'acte psychanalytique

ÉRIC LAURENT

Les Principes directeurs de l'acte psychanalytique ont été présentés par Éric Laurent le 16 juillet 2006 à l'Assemblée Générale de l'AMP lors de son Vème congrès à Rome.

Préambule : Lors du Congrès de l'AMP à Comandatura en 2004, la Déléguée générale a présenté une «Déclaration de principes» devant l'Assemblée générale. Cette «Déclaration» a ensuite été attentivement lue dans les différentes Ecoles. Les Conseils ont fait parvenir les résultats de leurs lectures, leurs observations et remarques. A la suite de ce travail nous présentons maintenant devant l'Assemblée ces «Principes directeurs de l'acte psychanalytique», que nous vous demandons d'adopter.

Premier principe : La psychanalyse est une pratique de la parole. Les deux partenaires en sont l'analyste et l'analysant, réunis en présence dans la même séance psychanalytique. L'analysant parle de ce qui l'amène, sa souffrance, son symptôme. Ce symptôme est articulé à la matérialité de l'inconscient, fait de choses dites au sujet, qui lui ont fait mal, et de choses impossibles à dire qui le font souffrir. L'analyste ponctue les dires de l'analysant et lui permet de tisser l'étoffe de son inconscient. Les pouvoirs du langage et les effets de vérité qu'il permet, ce qui s'appelle l'interprétation, est le pouvoir même de l'inconscient. L'interprétation se manifeste aussi bien du côté de l'analysant que du côté de l'analyste. Cependant, l'un et l'autre n'ont pas le même rapport à cet inconscient car l'un a déjà effectué l'expérience et l'autre pas.

Deuxième principe : La séance psychanalytique est un lieu où peuvent se desserrer les identifications les plus stables par lesquelles le sujet est fixé. Le psychanalyste autorise cette distance à l'égard des habitudes, des normes, des règles auxquelles l'analysant s'astreint en dehors de la séance. Il autorise un questionnement radical sur les fondements de l'identité de chacun. Il peut tempérer la radicalité de ce questionnement en tenant compte de la particularité clinique du sujet qui s'adresse à lui. Il ne tient compte de rien d'autre. C'est ce qui définit la particularité de la place du psychanalyste, celui qui soutient le questionnement, l'ouverture, l'énigme chez le sujet qui vient le trouver. Il ne s'identifie donc à aucun des rôles que veut lui faire jouer son interlocuteur, ni à aucun magistère ou idéal déjà là dans la civilisation. En un sens, l'analyste est celui qui n'est assignable à aucune autre place que celle de la question sur le désir.

Troisième principe : L'analysant s'adresse à l'analyste. Il lui prête des sentiments, des croyances, des attentes en réaction à ce qu'il dit et il souhaite agir sur les croyances et attentes qu'il anticipe. Le déchiffrement du sens dans les échanges entre analysant et analyste n'est pas seul en jeu. Il y a la visée de celui qui dit. Il s'agit de récupérer quelque chose de perdu auprès de cet interlocuteur. Cette récupération d'objet donne la clef du mythe freudien de la pulsion. Elle fonde le transfert qui noue les deux partenaires. La formule de Lacan selon laquelle le sujet reçoit de l'Autre son propre

message sous forme inversée inclut et le déchiffrement et la volonté d'agir sur celui à qui l'on s'adresse. En dernière instance, lorsque l'analysant parle, il veut, au-delà du sens de ce qu'il dit, atteindre en l'Autre le partenaire de ses attentes, croyances et désirs. Il vise le partenaire de son fantasme. Le psychanalyste, éclairé par l'expérience sur la nature de son propre fantasme, en tient compte. Il se garde d'agir au nom de celui-ci.

Quatrième principe : Le lien du transfert suppose un lieu, le « lieu de l'Autre » comme le dit Lacan qui n'est réglé par aucun autre particulier. Il est celui où l'inconscient peut se manifester dans la plus grande liberté de dire et donc d'en éprouver les leurres et les difficultés. C'est aussi le lieu où les figures du partenaire du fantasme peuvent se déployer dans leurs jeux de miroirs les plus complexes. C'est pourquoi la séance psychanalytique ne supporte pas le tiers et son regard extérieur au processus même qui est en jeu. Le tiers se réduit à ce lieu de l'Autre. Ce principe exclut donc l'intervention des tiers autoritaires voulant assigner une place à chacun et un but déjà établi au traitement psychanalytique. Le tiers évaluateur s'inscrit dans la série des tiers, dont l'autorité l'affirme de l'extérieur de ce qui est en jeu entre l'analysant, l'analyste et l'inconscient.

Cinquième principe : Il n'y a pas de cure standard, pas de protocole général qui régirait la séance et la cure psychanalytique. Freud a pris la métaphore des échecs pour indiquer qu'il n'y avait que des règles ou des types de début ou de fin de partie. Certes, depuis Freud, les algorithmes formalisent les échecs ont accru leur puissance. Liés à la puissance de calcul de l'ordinateur ils permettent à une machine de battre un joueur humain. Cela ne change pas le fait que la psychanalyse, contrairement aux échecs, ne peut se présenter sous forme algorithmique. Nous le voyons pour Freud même qui a transmis la psychanalyse à l'aide de cas particuliers : l'Homme aux rats, Dora, le petit Hans ; etc. À partir de l'Homme aux loups, le récit de cure est entré en crise. Freud ne pouvait plus faire tenir dans l'unité d'un récit la complexité des processus en jeu. Loin de pouvoir se réduire à un protocole technique, l'expérience de la psychanalyse n'a qu'une régularité : celle de l'originalité du scénario par lequel se manifeste la singularité subjective. La psychanalyse n'est donc pas une technique mais un discours qui encourage chacun à produire sa singularité, son exception.

Sixième principe : La durée de la cure et le déroulement des séances ne peuvent pas être standardisés. Les cures de Freud ont eu des durées très variables. Il y eût des cures d'une séance comme la psychanalyse de Gustav Mahler. Il y eût aussi des cures de quatre mois comme le petit Hans, d'un an comme l'Homme aux rats, de plusieurs années comme l'Homme aux loups. Depuis lors l'écart et la diversification n'ont cessé de s'accroître. De plus, l'application de la psychanalyse, au-delà du cabinet, dans les dispositifs de distribution de soins, a contribué à la variété des durées de la cure psychanalytique. La variété des cas cliniques et des âges de la vie à laquelle la psychanalyse a été appliquée permet de considérer que la durée de la cure est maintenant définie au mieux comme « sur mesure ». Une cure est menée jusqu'à ce que l'analysant soit suffisamment satisfait de ce dont il a fait l'expérience pour quitter l'analyste. Ce qui est visé n'est pas l'application d'une norme mais un accord du sujet avec lui-même.

Septième principe : La psychanalyse ne peut déterminer sa visée et sa fin en termes d'adaptation de la singularité du sujet à des normes, des règles, des

déterminations standard de la réalité. La découverte de la psychanalyse est d'abord celle de l'impuissance du sujet à atteindre la pleine satisfaction sexuelle. Cette impuissance est désignée du terme de castration. Au-delà, la psychanalyse, avec Lacan, a formulé l'impossibilité qu'il y ait une norme du rapport entre les sexes. S'il n'y a pas de satisfaction pleine et s'il n'y a pas de norme, il reste à chacun à inventer une solution particulière, qui s'appuie sur son symptôme. La solution de chacun peut être plus ou moins typique, plus ou moins appuyée sur la tradition et les règles communes. Elle peut au contraire vouloir relever de la rupture ou d'une certaine clandestinité. Il n'en reste pas moins qu'en son fonds, la relation entre les sexes n'a pas de solution qui puisse être « pour tous ». En ce sens, elle reste marquée du sceau de l'incurable, et toujours il y aura du défaut. Le sexe, chez l'être parlant, relève du « pas tout ».

Huitième principe : La formation du psychanalyste ne peut se réduire aux normes de formation de l'université ou des évaluations des acquis de la pratique. La formation analytique, depuis qu'elle a été établie comme discours, repose sur un tripode : des séminaires de formation théorique (para universitaires), la poursuite par le candidat psychanalyste d'une psychanalyse jusqu'au point ultime (d'où les effets de formation), la transmission pragmatique de la pratique dans les supervisions (conversation entre pairs sur la pratique). Freud a cru pendant un moment qu'il était possible de déterminer une identité du psychanalyste. Le succès même de la psychanalyse, son internationalisation, les multiples générations qui se sont succédées depuis un siècle ont montré que cette définition d'une identité du psychanalyste était une illusion. La définition du psychanalyste inclut la variation de cette identité. C'est cette variation même. La définition du psychanalyste n'est pas un idéal, elle inclut l'histoire de la psychanalyse elle-même, et de ce qui a été appelé psychanalyste dans des contextes de discours distincts.

La nomination de psychanalyste inclut des composantes contradictoires. Il y faut une formation académique, universitaire ou équivalente, relevant de la générale collation des grades. Il y faut une expérience clinique qui se transmet dans sa particularité sous le contrôle de pairs. Il y faut l'expérience radicalement singulière de la cure. Les niveaux du général, du particulier, du singulier sont hétérogènes. L'histoire du mouvement psychanalytique est celle des discords et des interprétations de cette hétérogénéité. Elle fait partie, elle aussi, de la grande Conversation de la psychanalyse qui permet de dire qui est psychanalyste. Ce dire s'effectue par des procédures dans des communautés que sont les institutions psychanalytiques. En ce sens, le psychanalyste n'est pas seul, il dépend, comme le mot d'esprit, d'un Autre qui le reconnaisse. Cet Autre ne peut se réduire à un Autre normé, autoritaire, réglementaire, standardisé. Le psychanalyste est celui qui affirme avoir obtenu de l'expérience ce qu'il pouvait en attendre et donc avoir franchi une « passe », comme l'a nommée Lacan. Il y témoigne du franchissement de ses impasses. L'interlocution par laquelle il veut obtenir un accord sur cette traversée se fait dans des dispositifs institutionnels. Plus profondément, elle s'inscrit dans la grande Conversation de la psychanalyse avec la civilisation. Le psychanalyste n'est pas autiste. Il ne cesse de s'adresser à l'interlocuteur bienveillant, l'opinion éclairée, qu'il souhaite émouvoir et toucher en faveur de la cause psychanalytique.

©Éric Laurent